

**Arrêté du 9 novembre 2021 portant cessation de fonctions
(régisseurs d'avances et de recettes) au service administratif régional de la cour d'appel de
Nîmes**

NOR : JUSB2133553A

Le garde des sceaux, ministre de la justice,

*Vu le décret n°2019-798 du 26 juillet 2019 relatif aux régies de recettes et d'avances des
organismes publics ;*

*Vu l'arrêté du 17 février 2005 instituant des régies de recettes et des régies d'avances auprès
des services administratifs régionaux des cours d'appel ;*

*Vu l'arrêté du 23 juillet 2021 portant modification de l'arrêté du 22 octobre 1997 portant
institution de régies d'avances auprès des cours d'appel ;*

ARRÊTE

Article 1

Il est, à compter du 1^{er} octobre 2021, mis fin aux fonctions de Madame Béatrice ETIENNE (FLICI), secrétaire administrative, en sa qualité de régisseuse titulaire au service administratif régional de la cour d'appel de Nîmes.

Article 2

Le directeur des services judiciaires est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Bulletin officiel du ministère de la justice et notifié par les chefs de la cour d'appel de Nîmes, en leur qualité d'ordonnateurs secondaires au comptable assignataire.

Fait le 9 novembre 2021,

Le garde des sceaux, ministre de la justice,
Par délégation,
P/le sous-directeur des ressources humaines des greffes
La cheffe du bureau des carrières et de la mobilité
professionnelle,

Aude TORCHY

